



Proche,
Efficace,
Solidaire...

Syndicat CGT
du Conseil Départemental des Yvelines
et ses Établissements Publics
3, rue Saint Charles 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, le 24.07.2017

Monsieur BEDIER
Président du Conseil Départemental des Yvelines
Hôtel du département
place André Mignot
78000 Versailles

Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le mardi 12 septembre 2017.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Le 17 juillet dernier, dans le cadre de la « conférence des territoires », le Président de la République a tracé les perspectives pour les 5 ans à venir dans les collectivités territoriales.

Il prépare notamment une réduction massive des financements permettant au service public territorial de fonctionner :

- ▶ Baisse de la dotation globale de fonctionnement de 13 milliards d'euros sur 5 ans.
- ▶ Suppression de la taxe d'habitation avec des mesures compensatoires très aléatoires.

Cette suppression de la TH conjuguée à la baisse de la DGF vise clairement à contraindre les collectivités à diminuer la masse salariale et à réduire le service public (suppression de service de proximité, externalisation...).

Il prépare un plan de suppression d'emplois publics :

- ▶ Suppression de 70 000 postes dans les collectivités territoriales sur 5 ans.
- ▶ Installation de borne internet dans toutes les zones rurales et blanches pour remplacer les agents publics.

Il poursuit la réforme des collectivités territoriales avec des décisions autoritaires :

- ▶ Objectif de fondre les départements urbains dans les métropoles à l'image de la métropole de Lyon.

Il s'attaque aux statuts de la fonction publique :

- ▶ Fin de la hausse uniforme du point d'indice.

Cette mesure vise clairement les agents territoriaux, il l'avait annoncé au Forum des travaux publics : *« Je décorrèle la gestion des trois fonctions publiques. Nos trois fonctions publiques sont gérées de manière totalement solidaire. **Quand nous souhaitons augmenter le point d'indice de la fonction publique hospitalière, nous sommes contraints d'augmenter tous les fonctionnaires. Et pourtant, les hauts fonctionnaires et la fonction publique territoriale n'en ont pas forcément besoin** ».*

Cette remise en cause est grave, car elle bafoue la réalité salariale des agents de la fonction publique territoriale et en brisant l'unicité du statut des fonctionnaires, elle ouvre la voie à une fonction publique à plusieurs vitesses en provoquant un décrochage de la fonction publique territoriale par rapport aux autres versants.

Il s'attaque à la cohésion sociale : Diviser pour mieux régner...

Cette brèche ouverte dans les statuts ne semble avoir d'autre finalité que de renforcer la mise en concurrence des agents les uns par rapport aux autres.

Nous ne pouvons que faire le parallèle avec les attaques massives portées sur le cadre d'emploi du privé avec le projet de loi travail XXL.

Demain, nous aurions un code du travail par entreprise et des statuts distincts par secteurs publics ??
Nous ne pouvons pas l'accepter.

Ce contexte national aggrave notre réalité départementale où le personnel est déjà fortement malmené :

Au Conseil Départemental des Yvelines et dans ses Établissements Publics les politiques d'austérité menées depuis des années ont conduit à une réduction des effectifs, une dégradation des conditions de travail et du service rendu à la population.

Les fonctionnaires et agents territoriaux sont percutés dans leur vie professionnelle et familiale par les transferts de services et réorganisations administratives, les changements de missions, de fonctions, les déménagements, les mobilités induites, les atteintes aux congés et au temps de travail...

L'urgence est de sortir de ces politiques austéritaires qui aggravent les inégalités, accélèrent la suppression des emplois et des services publics.

Dans ce contexte, notre organisation CGT dépose un préavis de grève pour le mardi 12 septembre 2017, de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents du Conseil Départemental et de ses Etablissements Publics Départementaux et Interdépartementaux, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH, Contractuel).

Nous appelons le personnel à la grève et à participer massivement à la manifestation organisée sur Paris Mardi 12 septembre 2017.

Nous demandons :

- Le renforcement du statut de la fonction publique, les créations d'emploi nécessaires et un plan de titularisation des emplois précaires
- Une augmentation du point d'indice.
- Un moratoire sur les réformes territoriales engagées, l'arrêt du processus « austéritaire » de fusion des Yvelines et des Hauts de Seine et une réflexion démocratique sur ces enjeux.
- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention
- La réhabilitation du service public et de la Fonction publique comme outils garants de la satisfaction des besoins de la population dans l'intérêt général. Cela suppose une rupture complète avec le processus engagé de réforme territoriale et l'abondement des moyens pour un service public de proximité.
- La prise en compte et la reconnaissance due à chaque agent public quel que soit son statut, sa fonction, sa structure de rattachement.
- L'arrêt de tout projet régressif sur les garanties et cadre d'emploi des agents du privé comme du public (suppression d'un jour de congé, remise en cause des statuts, projet de loi travail XXL...).

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,
T.FOURNET, Secrétaire.